

A

(N° 204.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Eug. DE SMET, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Lelio-Bernardo Mazza.

MESSIEURS,

Par requête du 29 novembre 1832, le sieur Lelio-Bernardo Mazza, peintre en bâtiments, à Hoboken, province d'Anvers, demande la naturalisation ordinaire.

Né à Tirano, dans le royaume Lombardo-Vénitien, le pétitionnaire, après avoir servi en France sous le gouvernement précédent jusqu'en 1823, s'est établi dans la susdite commune de Hoboken, où il a exercé le métier de peintre en bâtiments et s'est trouvé continuellement dans un état voisin de l'indigence.

Il a contracté mariage, le 24 octobre 1827, avec une personne de Lierre; par ce mariage ont été légitimés deux enfants, nés en 1823 et en 1826.

Les autorités n'ont pas donné des avis très favorables, ni indiqué des motifs pour que la demande fût accueillie.

Le rapporteur,
EUG. DE SMET.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.